

**Réseau Partenarial Francophone du Centre Collaborateur Français de
l'OMS pour la CIF.
Groupe thématique : « Expertises Médicales »**

Invitation au colloque du 8 décembre 2008.

Madame, Monsieur, chers collègues,

Le groupe thématique « CIF » et expertises médicales » du réseau partenarial francophone du centre collaborateur français pour la CIF organise son troisième colloque le lundi 8 décembre. Ce colloque est organisé grâce à la collaboration du **laboratoire d'Ethique Médicale, Médecine Légale, Droit de la Santé et de Santé Publique, Réseau INSERM "recherche en éthique," Faculté de Médecine Paris 5, Université Paris - René Descartes (Professeur Christian Hervé.)** Il se déroulera dans l'amphithéâtre « Pavillon 1 » du Bâtiment « Les Cordeliers », 15, rue de l'école de médecine, Paris. L'accès se fait par le métro, station Odéon (ligne 4.) Vous trouverez le programme de ce colloque en annexe.

Notre hôte, le Professeur Christian Hervé, nous posera quelques questionnements concernant la réparation du préjudice corporel en guise d'introduction à une réflexion plus philosophique sur les métiers de l'expertise.

La matinée sera consacrée à un état des lieux du degré de « pénétration » de la CIF dans l'évaluation du handicap et dans le monde de l'expertise francophone. Le Professeur Freddy Falez (Belgique) présentera les recommandations que le groupe d'experts du projet MHADIE (Measuring Health and Disability In Europe) a faites au parlement européen le 16 septembre 2008 et analysera leurs conséquences possibles pour l'expertise médicale et médicosociale. Le Professeur François Sestier (Québec) et le Dr Dominique Gilbert (Québec) présenteront l'utilisation de la CIF dans la pratique de l'expertise au Canada mais aussi aux Etats-Unis.

L'après-midi sera consacrée à la mise en évidence du handicap caché chez le traumatisé crânien. Madame Elisabeth Vieux, Présidente Honoraire près la Cour d'Appel de Paris et directrice des sessions de formation continue de l'Ecole Nationale de la Magistrature sur la réparation du préjudice corporel, s'interrogera sur ce qui est réparé : le handicap ou l'incapacité ? Maître Emeric Guillermoux, avocat et le Dr David Plantier, médecin spécialiste en rééducation fonctionnelle, expert dans le domaine du traumatisme crânien poseront l'indication de l'évaluation situationnelle en la documentant d'une étude de cas d'utilisation de la CIF. Pascal Ménard, ergothérapeute expert, montrera comment faire évaluation situationnelle analyse en utilisant la CIF ?

Nous espérons vous rencontrer lors de cette journée. Le nombre de places étant limité, il vous est recommandé de vous inscrire dès que possible pour votre participation. Vous trouverez tous les renseignements utiles à ce sujet en annexe.

Pour le groupe thématique,

F. Falez.

Réseau Partenarial Francophone du Centre Collaborateur Français de l'OMS
pour la CIF.

Groupe thématique : « Expertises Médicales »

Programme du colloque du 8 décembre 2008.

Amphithéâtre « Pavillon 1 »
Bâtiment « Les Cordeliers »
15, rue de l'école de médecine, Paris.

« CIF et les paradoxes de la réparation du préjudice corporel »

En collaboration avec

**Le laboratoire d'Ethique Médicale, Médecine Légale, Droit de la Santé et de Santé
Publique.**

Réseau INSERM "recherche en éthique"

Faculté de Médecine Paris 5

Université Paris - René Descartes (Professeur Christian Hervé)

Département d'évaluation des atteintes à la santé.

Faculté de Médecine

Université Libre de Bruxelles (Professeur Freddy Falez)

Le Programme de Médecine d'Assurance et Expertise en Sciences de la Santé.

Université de Montréal (Professeur François Sestier)

Matinée : la CIF en méthode d'expertise.

- 09h00 : Accueil et enregistrement.
09h30-09h40 Introduction (Prof Freddy Falez, Belgique)
09h40-10h20 Questionnements concernant la réparation du préjudice corporel.
Prof. Christian Hervé, France.
10h20-11h00 Recommandations des experts du groupe « MHADIE »
(Measuring Health and Disability in Europe), CIF et médecine
d'expertise.
Prof. Freddy Falez (Belgique)
11h00-11h40 : Evaluation du préjudice corporel au Québec et au Canada : place
de la CIF dans la médecine d'expertise en Amérique du Nord.
Prof. François Sestier (Québec)
11h40-12h20 : Utilisation de la CIF par le physiothérapeute expert au Québec.
Dr Dominique Gilbert, physiothérapeute, Montréal, Québec
12h20-12h45 : Discussion

12h45-14h00 : Lunch

Après-midi.

L'évaluation du handicap invisible.

- 14h-14h40 Répare-t-on en incapacité ou en handicap ?
Madame Elisabeth Vieux, Présidente Honoraire près la Cour
d'appel de Paris, chargée de cours à la faculté de droit et de science
politique d'Aix-Marseille (D.U. du traumatisme crânien de
l'enfant), Directrice des sessions de formation continue de l'Ecole
Nationale de la Magistrature sur la réparation du préjudice
corporel. (France)
14h40-15h20 Evaluation situationnelle : quand faut-il faire cette analyse. Etude
de cas d'utilisation de la CIF.
Emeric Guillermoux, avocat, David Plantier médecin de
rééducation, expert en évaluation des traumatisés crâniens.
(France)
15h20-16h00 Evaluation situationnelle : comment faire cette analyse en utilisant
la CIF ?
Pascal Ménard, ergothérapeute expert
16h00-16h30 Discussion
16h30 -17h00 Conclusions de la journée. Prof Christian Hervé, Prof F. Falez,
Prof F. Sestier.

Inscriptions.

L'inscription doit se faire sur le site de l'Association Scientifique de Médecine d'Assurance (Belgique) qui gère la logistique du colloque : www.asma-asbl.com.

Les frais de participation s'élèvent à 25 € incluant le prix du lunch de midi. Le paiement se fait soit par versement de la somme sur le compte

IBAN BE82 9799 5380 7368,

BIC ARSPBE22

**de l'ASMA asbl ou exclusivement en cash lors de l'enregistrement au colloque.
AUCUN CHEQUE NE SERA ACCEPTE.**